

ADDEARG

SE FORMER
SE FAIRE ACCOMPAGNER
S'INSTALLER PAYSAN



PROGRAMME 2022-2023

6 bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-lès-Gardons
04 66 25 20 19 - addearg@wanadoo.fr

www.agriculturepaysanne.org/gard
www.facebook.com/addearg30

Installation agricole
Transmission
Suivi de ferme
Accompagnement individuel
Accompagnement collectif
Formations
Projets collectifs
Appui aux collectivités

AVEC LE SOUTIEN DE :



LES ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS INSTALLATION

PREMIER ACCUEIL INSTALLATION



Le temps d'une matinée, venez découvrir l'Addearg, son offre d'accompagnement à l'installation, et faire le point sur votre projet avec un accompagnateur.

Date : 12 Septembre, 13 Octobre, 14 Novembre, 13 Décembre, 17 Janvier, 9 Février, 14 Mars, 13 Avril, 11 Mai, 12 Juin.

ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS THÉMATIQUES



Des temps collectifs pour aborder des thèmes plus spécifiques à l'installation et vous orienter au mieux dans votre projet.

S'INSTALLER PAYSAN : ÉLABOREZ VOTRE STRATÉGIE D'INSTALLATION

100 €

Session 1 : 11, 18 et 20 Octobre
Session 2 : 5, 6, 12 et 14 Décembre
Session 3 : 20, 22, 27 et 28 Mars

Visite de ferme le deuxième jour!

DEMI-JOURNÉE THÉMATIQUE : TROUVER DU FONCIER DANS LE GARD

10 €

Date : 25 octobre 2022

DEMI-JOURNÉE THÉMATIQUE : S'INSTALLER EN COLLECTIF

10 €

Date : 9 novembre 2022

DEMI-JOURNÉE THÉMATIQUE : FINANCER SON PROJET

10 €

Date : 14 février 2023

DEMI-JOURNÉE THÉMATIQUE : REPRENDRE OU CRÉER UNE FERME ?

10 €

Date : 04 avril 2023

Informations et inscriptions :

addearg@wanadoo.fr - 04 66 25 20 19

LES FORMATIONS INSTALLATION-TRANSMISSION-TECHNIQUE

Chiffrage: 3 ou 4 jours élaborer un budget prévisionnel

Pour chiffrer votre projet, faire une demande de financement avec des outils simples.

Session 1 : 8, 15 et 22 Novembre

Session 2 : 12, 19, 26 Janvier et 2 février

Session 3 : 9, 16, 23 et 30 Mars

Session 4 : 23, 30 Mai, 6 et 13 Juin

588 €

896 €



Intervenante : accompagnatrice Addearg

Venir avec un ordinateur équipé d'un logiciel de type Open calc ou Excel.

Chiffrer votre plan d'entreprise pour une demande de DJA

Dates 2022 : 6 et 20 Octobre, 3 et 24 Novembre, 1er Décembre

Dates 2023 : 15 et 29 Mars, 12 et 26 Avril, 10 Mai

980 €



Intervenant : accompagnateur Addearg

Venir avec un ordinateur équipé d'un logiciel de type Open calc ou Excel.

Gestion : piloter votre ferme avec des outils simples

Pour devenir autonome dans la gestion de sa ferme et prendre les bonnes décisions.

Niveau 1 : 3 jours

Dates : 9, 16 et 23 Janvier

672 €

Niveau 2 : 1 jour

Dates : 7 Février

224 €



Intervenante : accompagnatrice Addearg

Venir avec vos factures 2022, un ordinateur équipé d'un logiciel Open calc ou Excel.

Concevoir son système d'irrigation (3 jours)

Pour concevoir un système d'irrigation adapté à ses besoins.

Dates : 21, 28 et 29 Novembre

Intervenant : Michel Marche, paysan formateur

609 €



Réfléchir et prendre en main la transmission de sa ferme

Pour définir son projet de transmission, les modalités, les délais...

Dates : 19 Décembre 2022, 10 et 23 janvier 2023 + 1/2 journée individuel

Intervenantes : Dominique Sinner, psychosociologue, une juriste, l'accompagnatrice Addearg

609 €



A noter : Les tarifs de formation pour 2023 sont susceptibles d'être réévalués selon les financeurs.

Informations et inscriptions :

Responsable formation : Florette Rengard - addearg@wanadoo.fr - 04 66 25 20 19

LES RENDEZ VOUS **TRANSMISSION - REPRISE**

Ces évènements sont organisés en partenariat avec des territoires, pour s'inscrire dans un contexte local de sensibilisation et de mobilisation sur la transmission - reprise des fermes. Ils ont pour but de faciliter l'échange et la compréhension des enjeux liés à la transmission - reprise, de présenter des solutions, de partager entre pairs... C'est une étape nourrissante dans la réflexion du projet de transmission - reprise !

Territoire d'Alès Agglomération :

Dans le cadre d'un projet global de sensibilisation et mobilisation à la transmission agricole avec ce territoire, l'Addearg co-organise deux évènements :



19 nov Théâtre forum transmission-reprise (tout public adulte)

▣ **Lieu et heure :** Foyer de Saint-Jean-du-pin - 20h

Que vous soyez paysan.ne, élu.e, citoyen.ne, porteur.se de projet, venez partager le vécu d'une transmission reprise : le théâtre forum vous permettra de vous mettre à la place de... pour comprendre les enjeux, imaginer des solutions et en parler autour de vous par la suite...

29 nov Café transmission - reprise (agriculteur.ices et futur.es installé.es)

▣ **Lieu et heure :** Bagard à préciser - de 9h30 à 12h

Sur la base d'un témoignage, venez partager entre agriculteurs les modalités d'une transmission-reprise, les enjeux, les points clés, les solutions. Ce temps convivial laissera une grande place aux échanges entre les participants.

Territoire des hautes vallées Cévenoles :

Un partenariat de plusieurs années avec le Syndicat des hautes vallées cévenoles nous conduit à poursuivre nos actions sur ce territoire et vous proposer :



22 nov Café transmission - reprise (tout public adulte)

▣ **Lieu et heure :** Salle polyvalente de Bonnevaux - de 14h à 17h

Sur la base d'un témoignage, venez partager vos points de vues sur la transmission-reprise, comprendre les enjeux, envisager des solutions. Ce temps convivial laissera une grande place aux échanges entre les participants.

Autour d'Uzès :

Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec ce territoire, l'Addearg vous propose trois rencontres à destinations des agriculteurs :



A préciser Trois cafés transmission-reprise (agriculteur.ices et futur.es installé.es)

Lieu et heure : dates et lieux à préciser

Sur la base d'un témoignage, venez partager entre agriculteurs les modalités d'une transmission-reprise, les enjeux, les points clés, les solutions. Ce temps convivial laissera une grande place aux échanges entre les participants.

Avec le soutien :

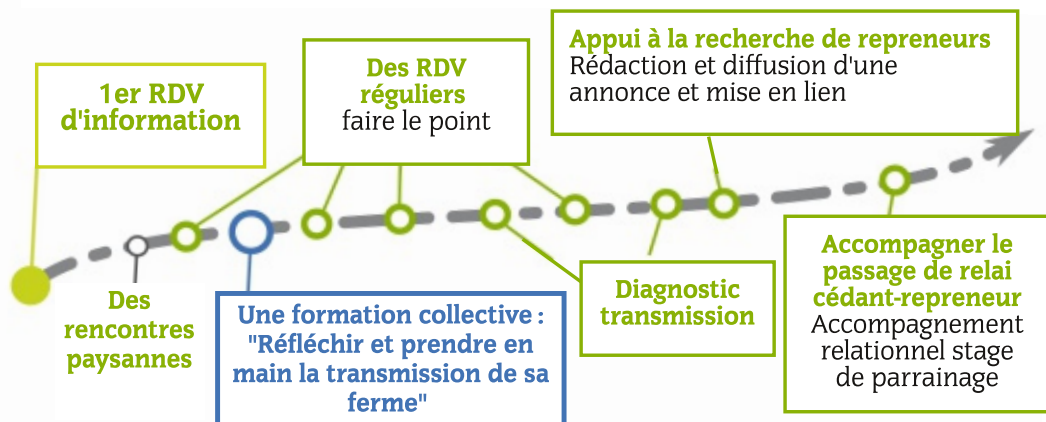
Informations et inscriptions :

Anne-Sophie Robast- addearg.asr@jeminstallepaysan.org - 04 66 25 20 19



L'ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSMISSION - REPRISE

L'Addearg vous propose un accompagnement individuel et sur mesure :



Prochaine session : 19 décembre, 10 et 23 janvier

Ces 3 jours permettent de réfléchir aux aspects humains et aux questions juridiques, foncières et administratives pour mûrir et mieux préparer son projet transmission. L'apport d'itnervenants spécialisés vous pemettra d'envisager les aspects concrets et les possibilités. Cette formation sera complétée par une demi-journée complémentaire qui aura ensuite lieu sur votre ferme avec l'accompagnatrice Addearg, pour faire le point sur les sujets abordés pendant ces journées et sur votre projet de transmission.

Ces quelques journées constituent un véritable accélérateur de votre projet de transmission.

Inscrivez vous ou parlez-en autour de vous !

Vous êtes paysan.ne et le sujet de la transmission-reprise vous intéresse ?

Devenez des relais transmission dans votre territoire ! L'Addearg propose des journées pour vous former et vous sentir légitime d'informer et d'interpeller vos voisin.es paysan.nes.

Contactez-nous !

Contacts, informations et inscriptions :



ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE
PAYSANNE

Anne-Sophie Robast
Accompagnatrice transmission
addearg.asr@jeminstallepaysan.org
04 66 25 20 19

www.agriculturepaysanne.org/gard

Avec le soutien financier de :



cget Commissariat général à l'égalité des territoires



Octobre

- 6** **Chiffrer votre plan d'entreprise pour une demande de DJA**
6 et 20 octobre, 3 et 24 novembre, 1^{er} décembre
- 11** **S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation**
11, 18, 20 octobre
- 13** **Premier accueil en collectif**
- 14** **Assemblée générale de l'Addearg**
- 25** **1/2 journée thématique: trouver du foncier dans le Gard**

Novembre

- 8** **Chiffrage: 3 jours pour élaborer un budget prévisionnel**
8, 15 et 22 novembre
- 9** **1/2 journée thématique: s'installer en collectif**
- 14** **Premier accueil en collectif**
- 18** **Théâtre forum : vivre la transmission-reprise** *Tout public*
- 21** **Concevoir son système d'irrigation**
21, 28 et 29 novembre
- 22** **Café transmission-reprise** *Tout public*
- 29** **Café transmission-reprise** *Agriculteur/ices et futur.es installé.es*

Décembre

- 5** **S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation**
5, 6, 12, 14 décembre
- 13** **Premier accueil en collectif**
- 19** **Formation: réfléchir et prendre en main la transmission de sa ferme**
19 déc, 10 et 23 janvier + 1/2 journée ind.

Des formations sur mesure :

Vous êtes un groupe ?
Vous êtes intéressés par un thème particulier ?
N'hésitez pas à nous solliciter pour organiser la formation qui vous correspond.

Janvier

9

Gestion niv. 2: Piloter sa ferme avec des outils simples
9, 16 et 23 janvier

12

Chiffrage : 3 jours pour élaborer un budget prévisionnel
12, 19, 26 janvier et 2 février

17

Premier accueil en collectif

Février

7

Gestion niv. 2: Piloter sa ferme avec des outils simples

9

Premier accueil en collectif

14

1/2 journée thématique: Financer son projet

Mars

9

Chiffrage : 3 jours pour élaborer un budget prévisionnel
9, 16, 23 et 30 mars

14

Premier accueil en collectif

15

Chiffrer votre plan d'entreprise pour une demande de DJA
15 et 29 mars, 12 et 26 avril, 10 mai,

20

S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation
20, 22, 27 et 28 mars

Avril

6

1/2 journée thématique: Reprendre ou créer une ferme ?

13

Premier accueil en collectif

Mai

11

Premier accueil en collectif

15

Chiffrage : 3 jours pour élaborer un budget prévisionnel
23 et 30 mai, 6 et 13 juin

Juin

12

Premier accueil en collectif

Formations Afocg : piloter sa ferme avec le logiciel de comptabilité ISTEA :

Groupes animés par nos collègues de Terres Vivantes 34. Devenir autonome dans sa comptabilité / comptabilité certifiée.

Signalez-vous si vous êtes intéressés : constitution d'un nouveau groupe en fonction des demandes.

2023

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

PUBLIC

Les sessions sont destinées en priorité aux agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et personnes en démarche d'installation. Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent nous contacter très en amont de la formation pour que nous leur indiquions les possibilités de financement et les démarches à effectuer.

Les autres personnes peuvent prendre contact avec le responsable de formation (Adear LR) ou le responsable de stage (contact indiqué sur la fiche d'inscription : Adear 09, Adear 31, Alodear, Addearg, Ardear Occitanie) pour vérifier si leur participation est possible.

Certaines formations sont aussi organisées pour les salariés des organismes professionnels agricoles et financées principalement par OCAPIAT.

Des pré-requis sont éventuellement nécessaires (expérience professionnelle, formation antérieure...) et sont précisés dans le descriptif des stages.

ASPECTS PRATIQUES

Les informations définitives concernant le déroulement et les aspects pratiques du stage (dates, horaires, lieux, intervenants, programme détaillé) sont communiqués aux participants avant le démarrage de la formation.

Certaines personnes apportant un témoignage, certaines dates et certains lieux ne sont pas toujours connus au moment de l'édition du catalogue. Dans tous les cas, des précisions sont apportées dans le programme du stage.

Pour répondre aux disponibilités des agriculteurs, les journées démarrent généralement entre 8h30 et 10h et se terminent entre 16h et 18h. Dans certains cas, des horaires spécifiques sont proposés.

COÛT DES FORMATIONS

Pour les adhérents, la majorité des formations sont financées par VIVEA, si éligibles et dans la limite de l'enveloppe disponible ou par d'autres financeurs (CPF, OPCO, Pôle Emploi, Conseil Départemental, etc). Le cas échéant, le montant de la participation et les modalités de règlement sont précisés sur le programme du stage, dans le catalogue ou sur demande. Pour les non-adhérents, l'adhésion est proposée et une participation peut être demandée.

Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires

CHÈQUE DE CAUTION

Un chèque de caution peut être demandé. Contacter le responsable de la formation pour connaître les conditions d'annulation et de restitution du chèque

ATTESTATION

Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage ainsi qu'une facture acquittée pour les formations payantes.

ANNULATION

En cas de refus d'une formation par VIVEA, elle pourra être annulée ou les conditions financières pourront être changées.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant. Dans les cas d'un stage payant, les conditions de rétractation sont précisées dans le contrat de formation.

RÉCLAMATION

Toute réclamation de stagiaire, portant sur le déroulement ou le contenu d'une formation, doit être formulée par écrit et transmise au responsable de stage ou à l'Adear Occitanie dans un délai de 15 jours après la clôture de la formation. Une réponse sera formulée au pétitionnaire dans un délai de 15 jours.